



# ADHESIF AMERICAIN TOILÉ

## PERIMETRE

Quand le bâtiment va !



# MONTANA

## PROPRIETES

**MONTANA** est un adhésif **multi fonction toilé** compatible avec tous les supports du bâtiment.

**MONTANA** permet la **protection des** tuiles, ardoises, PVC, aluminium, carrelage, bétons, enduits, etc...

**MONTANA** présente l'avantage d'adhérer sur les **supports rugueux**.

**MONTANA** ne se déforme pas par **forte chaleur** et n'est pas « cassant » par **basse température**.

**MONTANA** est idéal pour la protection des canalisations et attentes P.V.C.

**MONTANA** est présenté en longueur de 50 mètres d'où son **excellent rapport qualité – prix**.

Retrouvez nos vidéos sur notre chaîne YouTube  
« Périmètre bâtiment »

## MISE EN ŒUVRE

**MONTANA** s'utilise en **intérieur** ou en **extérieur** sur supports secs, dépoussiérés et exempts de toutes parties non adhérentes.

**MONTANA** se découpe à la main.

### IMPORTANT :

Par **forte chaleur**, il est conseillé de retirer l'adhésif dès que possible pour éviter tout **transfert de colle**.

**ATTENTION** à l'application de **MONTANA** sur bois vernis ou peint...Il est préférable de faire un essai préalable afin d'en tester l'adhérence.

### STOCKAGE:

**MONTANA** se conserve parfaitement s'il est stocké dans de bonnes conditions.

## SECURITE D'EMPLOI

Stocker **dans un endroit sec et frais** à l'abri du soleil et des sources directes de chaleur.

Cette fiche technique annule et remplace toutes les précédentes concernant ce produit.

Les informations contenues dans la présente notice sont l'expression de nos connaissances et des résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant en aucun cas être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse, puisque la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappe à notre contrôle. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison. DLU 1 AN 23/06/2022